

Avis adopté

Séance plénière du 25 mars 2025

Pour un numérique en santé souverain, de confiance et inclusif

Outre-mer

Le système de santé et de soins français sont confrontés à des enjeux qui ne cessent de s'amplifier et s'aggraver. Difficultés d'accès à des rendez-vous médicaux, manque de spécialistes, déserts médicaux, asphyxie des hôpitaux. Les Outre-mer est une telle caricature en ce domaine tant les problèmes s'amoncellent.

Si le numérique et l'intelligence artificielle ne sont pas l'alpha et l'oméga pour répondre à tous ces malaises, elles permettront une véritable amélioration de ce système de santé par la transformation profonde qu'elles engendrent.

Le virage numérique en santé facilite déjà les prises de rendez-vous pour une partie de la population. Il offre aux professionnelles de santé des outils permettant une meilleure gestion des parcours de soins, une continuité dans le suivi des patients mais également un accélérateur de recherche.

Dans les Outre-mer, la télésanté et la télémédecine permettent de rompre l'isolement des patients et de lutter contre les déserts médicaux dans des zones éloignées. Cependant, si l'IA et le numérique offrent sans nul doute, de nombreuses opportunités, elles ne règlent pas d'un coup de baguette magique tous les maux dont souffrent notre système de santé.

De plus, comme l'a récemment rappelé le Conseil Consultatif National d'Éthique et le rappel aussi cet avis, la collecte et la protection de nos données de santé posent de nombreuses questions d'éthiques, techniques et de souveraineté.

La seconde observation réside dans l'exclusion d'une catégorie de citoyens de la stratégie nationale du numérique en santé. Pourtant, lors de l'adoption de la première feuille de route, l'ambition était clairement d'instituer « une réelle politique et d'un engagement collectif au service des patients, devenus acteurs de leur santé, des professionnels, et plus largement de tous les citoyens ».

Or, le ministère de la santé, ne considère peut-être pas les populations ultramarines comme des citoyens français puisque la feuille de route du numérique en santé 2023-2027 ne comprend pas d'éléments spécifiques aux Outre-mer. Ce n'est qu'a posteriori

qu'ils s'interrogent sur la transposabilité des objectifs ou s'il faut des objectifs spécifiques propres aux Outre-mer.

Alors, oui le Groupe des Outre-mer partage toutes les préconisations de cet avis mais plus que jamais il faut lutter contre les risques d'exclusion numérique et mieux accompagner les citoyens et tous les citoyens.

Le groupe des Outre-mer a voté cet avis.